

Déclaration CDEN. 7 janvier 2011

FCPE – PEEP - FSU – SGEN CFDT – UNSA Education – LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Un CDEN : pour quoi faire ?

Le Conseil départemental de l'Education Nationale est une instance à laquelle nous sommes tous attachés. Il offre, en théorie, la possibilité d'un dialogue avec tous les acteurs de l'Ecole en Moselle : personnels, parents, associations complémentaires de l'Ecole, élus et représentants de l'Etat.

Nous souhaiterions qu'il en soit concrètement ainsi mais nous avons pu constater jusqu'ici une absence régulière d'un représentant de la Préfecture de la Moselle et plus récemment de certains élus.

Un CDEN doit permettre l'étude de toutes les questions relevant des compétences de l'Etat et / ou du Conseil Général de la Moselle.

L'ordre du jour de ce CDEN n'indique pourtant que des points relevant de la compétence de l'Etat. Or, des questions importantes comme le schéma départemental des collèges, concrétisé par la fermeture du collège SCHUMAN à Metz et des fusions de collèges, mériterait un point d'information et de suivi. Qu'en est-il de la création d'un collège à Verny ?

La question de l'avenir des CIO de Metz Roche et de Thionville mériterait d'être posée.

Dans cette configuration amoindrie, l'intérêt d'un CDEN perd de sa pertinence ce qui est particulièrement dommageable et inacceptable dans l'intérêt du service public d'éducation.

Des suppressions de postes sans précédent qui s'ajoutent à toutes celles des années précédentes !!

Le choix d'un ordre du jour « bilan de rentrée 2010 – perspectives rentrée 2011 » peut apparaître très surprenant.

Dresser un bilan en début janvier est tardif alors que pour comprendre ce qui va se passer pour la rentrée de septembre 2011, c'est assez précoce.

C'est pourquoi nous répétons notre demande d'un CDEN Bilan de rentrée dès le mois de septembre et d'un CDEN perspectives fin janvier.

Il y a pour autant cette année un réel intérêt à associer Bilan de rentrée 2010 et perspectives rentrée 2011.

Les éléments principaux concernant les retraits d'emplois dans les écoles, les collèges, les lycées sont connus pour l'Académie Nancy Metz qui perdra, sans compter les suppressions de 19 postes administratifs, 822 emplois dont 298 dans les écoles et 524 dans les collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels.

Cela place notre Académie en tête du palmarès des suppressions de postes au niveau national.

Depuis 2007, ce seront 2252 postes en collèges et lycées ainsi disparus en Lorraine.

Le département de la Moselle connaît les retraits les plus importants : 112 postes dans les écoles pour 484 élèves en moins ! Soit un poste supprimé pour 4 élèves en moins !

60 postes dans les collèges de la Moselle pour une baisse de 304 élèves soit 1 enseignant en moins pour 5 élèves en moins.

Le bilan est incomplet : les suppressions en lycées en Moselle dont on peut craindre le nombre élevé sont à ce jour inconnues.

Comment considérer un seul instant ces annonces de retraits d'une ampleur historique sans faire un bilan des difficultés supportées dès la rentrée 2010 dans les établissements scolaires ?

Dès les premiers jours de l'année scolaire, des élèves se sont retrouvés sans enseignant. Cette situation a pu durer plusieurs semaines, voire jusqu' à la Toussaint, dans certains cas.

Pour faire face à cette situation déjà tendue, il est décidé de retirer encore plus de postes. INCOMPREHENSIBLE !!

Les effets d'une telle politique sont pourtant connus.

Pour la première fois depuis plus de 20 ans, cette coupe claire historique se traduirait par une baisse du nombre d'enseignants devant les élèves.

Les postes servant à scolariser les moins de trois ans, ceux affectés aux RASED, au remplacement, à l'enseignement des langues vivantes, aux maîtres- formateurs et conseillers pédagogiques vont être sévèrement rabotés. De nombreux postes-classe seront supprimés : le nombre d'élèves par classe augmentera, mécaniquement. Le dispositif d'accompagnement des nouveaux enseignants disparaîtra.

Il en sera de même dans les collèges, où les remplacements sont par exemple de plus en plus mal assurés.

Nous dénonçons vivement l'asphyxie dont est victime l'Ecole. Ses conséquences seront d'autant plus vives en ZEP, là où les élèves ont le plus besoin d'école pour lutter contre les inégalités scolaires que PISA a relevées de manière alarmante. Les élèves en difficulté, trop souvent issus des milieux défavorisés, n'ont pas à payer la facture de cette politique éducative absurde.

Nous considérons au contraire que ce devrait être **LA** priorité de notre pays.

Pour des mobilisations communes de grande ampleur le 22 janvier.

Cette dégradation assurée des conditions de travail pour les personnels et de la qualité d'enseignement pour les élèves n'est pas acceptable.

Ensemble personnels, parents et mouvements associatifs regroupés au sein du collectif « L'Ecole est notre avenir » sont déterminés à s'y opposer et appellent tous ceux et toutes celles qui sont attachés à la défense de l'Ecole et du service public d'Education à participer à la manifestation du 22 janvier.